

# Rapport d'activités !

*Bray-Eawy*  
Communauté de Communes

2020 !



Le rapport annuel d'activités est un moment important d'informations sur le fonctionnement de notre Communauté de Communes.

Pour l'année 2020, j'aurais préféré écrire que le principal marqueur avait été le renouvellement des conseils municipaux et du conseil communautaire afin de pouvoir évoquer l'activité de notre établissement sous l'angle de notre feuille de route à mettre en place pour les prochaines années par le biais de notre futur projet de territoire.

J'aurais préféré écrire que l'année 2020 avait été une année sans transfert ou prise de compétence pour notre Communauté de Communes. Que cette maturité allait nous permettre de concrétiser au cours des prochains mois, en lien avec les 46 Communes du territoire, notre pacte de gouvernance.

Mais 2020 a été une année marquée par le début de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Nous avons pour la plupart d'entre nous découvert un vocabulaire avec lequel nous n'étions pas familiers, des termes comme "confinement", "pandémie", "couver-feu" et nous avons aussi pris conscience de la fragilité de notre modèle.

Au travers de la poursuite de la gestion au quotidien de nos différentes compétences, et en particulier de nos actions vers le monde de l'entreprise afin de les accompagner, notre Communauté de Communes a su répondre présent.

Vous pourrez constater à la lecture de ce document que notre Communauté de Communes connaît un développement progressif. Je remercie tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, contribuent à faire en sorte que notre territoire, devienne dans un proche avenir une belle alternative de développement raisonné.

Je tenais très sincèrement à remercier l'ensemble des agents qui mettent en œuvre ces politiques, pour leur sens aigu du service public, sans lesquels toutes ces actions ne pourraient se concrétiser.

Les services de la Communauté de Communes, les Vice-présidents, la Direction Générale et moi-même restons à la disposition de tous pour fournir tout renseignement complémentaire que pourrait susciter la lecture de ce rapport d'activités 2020.

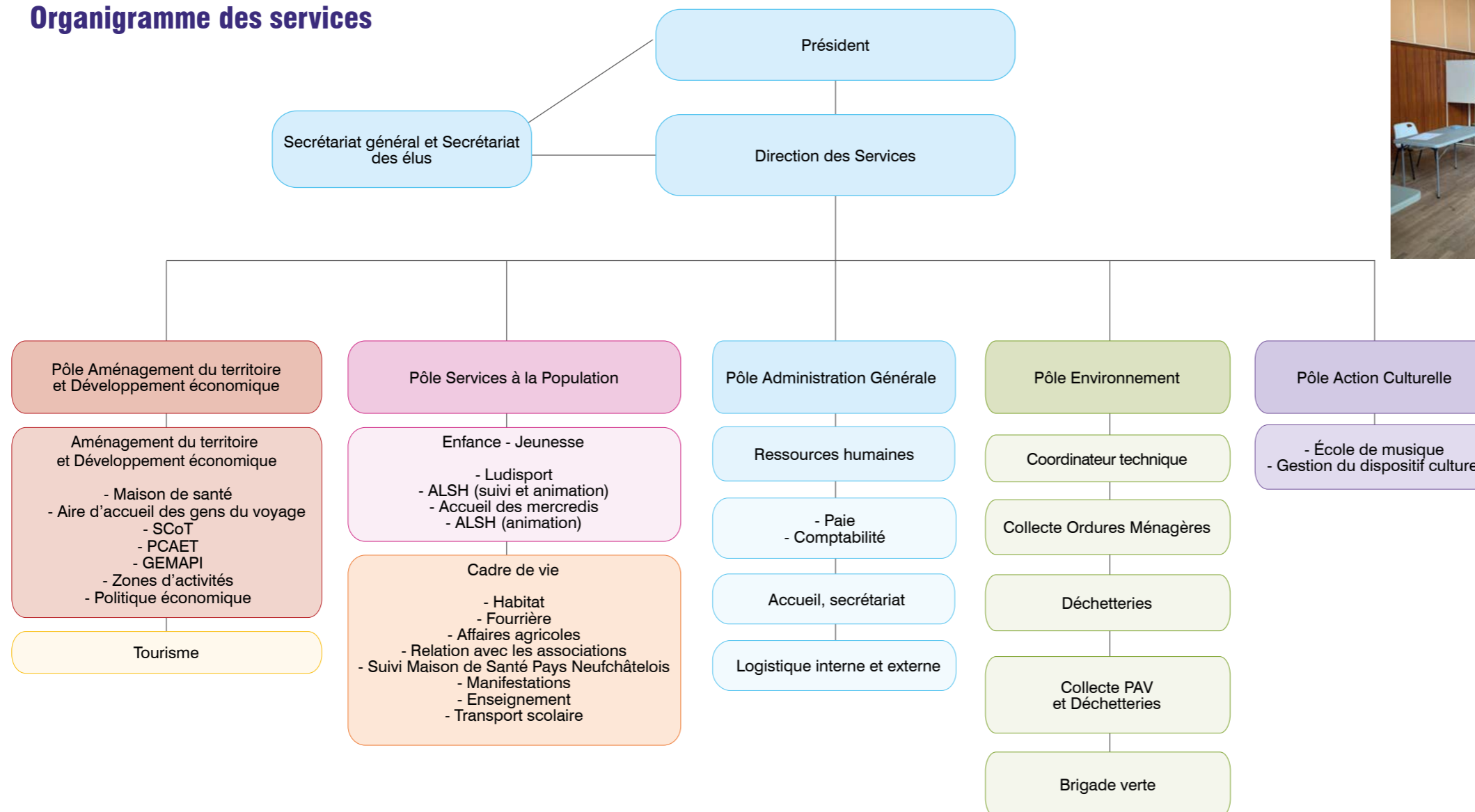
**Nicolas BERTRAND**  
Président de la Communauté Bray-Eawy



## Sommaire

<b>Organigramme des services .....</b>	<b>4</b>
<b>Élection du 9 juillet 2020 .....</b>	<b>5</b>
<b>Finances 2020 .....</b>	<b>6</b>
<b>La Fibre en Bray-Eawy .....</b>	<b>10</b>
<b>Centre Aquatique Aqua-Bray .....</b>	<b>12</b>
<b>Une année bien compliquée pour le monde de la culture ! .....</b>	<b>14</b>
Soutien à la pratique musicale .....	15
Ouverture vers le spectacle vivant.....	16
Les interventions en milieu scolaire (association l'Art et la Manière) .....	18
Festival populaire "Rencontrons-Nous en Bray-Eawy" .....	18
Les manifestations et concerts du pôle Action Culturelle 2020/2021 .....	18
<b>Saison touristique .....</b>	<b>20</b>
Mise à disposition des vélos à assistance électrique .....	21
Exposition Photos .....	21
Salon de l'agriculture 2020   Balades et visites en Bray-Eawy .....	22
Taxe de séjour .....	22
Peau neuve pour le site web de l'Office de Tourisme ! .....	22
Guide touristique 2020.....	23
Randonnée.....	23
<b>Crise sanitaire 2020 .....</b>	<b>24</b>
Opération de soutien aux commerces dits non essentiels : opération chéquiers solidaires.....	25
<b>Aménagement du territoire et développement économique .....</b>	<b>22</b>
Aides à l'immobilier d'entreprise : bilan 2020 .....	26
Réseau, accompagnement et conseils aux entreprises : 2020 en demi-teinte .....	26
Partenariat avec la Chambre de Commerces et d'Industrie (CCI) : "Ici je monte ma boîte" .....	27
Anciens locaux communautaires de Maucombe : une conciergerie de village à l'étude .....	27
Zone d'Activités.....	28
Maison de santé du Pays Neufchâtelois .....	29
<b>Bilan Environnement.....</b>	<b>28</b>
<b>Jeunesse .....</b>	<b>32</b>
Accueil de loisirs .....	34
Ludisports 76   Forum Jobs d'Été   Aides   Transport scolaire   Kits de fournitures scolaires.....	35
<b>Services à la population .....</b>	<b>34</b>
Permanences habitat   Permanences C.A.U.E.   Repas des aînés .....	36
La mobilité pour l'emploi .....	36
Fourrière intercommunale .....	36

## Organigramme des services



## Élection du 9 juillet 2020

Les élus communautaires ont procédé à l'élection du Président et des Vice-présidents de la Communauté Bray-Eawy le jeudi 9 juillet 2020. Ce conseil communautaire d'installation s'est tenu à huis clos à la salle des fêtes de Neufchâtel-en-Bray, retransmis en direct sur le Facebook communautaire.

**17 commissions**

**5 conseils communautaires**

**8 bureaux**

**2 conférences des maires**

**En 2020**

**68 Élus**  
**12 Vice-présidents**

Président		<b>Nicolas BERTRAND</b>
1 <sup>er</sup> Vice-Président	Tourisme	<b>Xavier LEFRANÇOIS</b>
2 <sup>e</sup> Vice-Présidente	Santé	<b>Karine HUNKELER</b>
3 <sup>e</sup> Vice-Président	Numérique	<b>Dany MINEL</b>
4 <sup>e</sup> Vice-Président	Environnement	<b>Manuel BEAUVAL</b>
5 <sup>e</sup> Vice-Président	Centre Aquatique	<b>Thierry PRÉVOST</b>
6 <sup>e</sup> Vice-Président	Action socio-éducative	<b>Romain ROUSSELIN</b>
7 <sup>e</sup> Vice-Présidente	Affaires culturelles	<b>Raymonde LE JUEZ</b>
8 <sup>e</sup> Vice-Président	Finances	<b>Bernard BRUCHET</b>

9 <sup>e</sup> Vice-Président	Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) Mutualisation avec les communes Politique du logement	<b>Jacques VACHER</b>
10 <sup>e</sup> Vice-Président	Développement économique Aménagement du territoire	<b>Alain LUCAS</b>
11 <sup>e</sup> Vice-Président	Patrimoine   Affaires agricoles   Ruralité	<b>Didier DUCLOS</b>
12 <sup>e</sup> Vice-Président	Services à la Population   Cadre de vie	<b>Michel TROUDE</b>
Membre du Bureau		<b>Philippe CHEMIN</b>
Membre du Bureau		<b>Rémy RENAULT</b>
Membre du Bureau		<b>Christophe VIEUXBLED</b>
Membre du Bureau		<b>Christian COSSARD</b>
Membre du Bureau		<b>Robert GRESSIER</b>

Les résultats financiers de l'exercice 2020 de notre communauté de communes témoignent d'abord du souci d'exigence qui nous guide en matière de gestion. Une exigence qui se conjugue avec la volonté de continuer à proposer aux habitants de notre territoire communautaire une grande qualité de service et des grands projets guidés par trois valeurs essentielles : la proximité, la maîtrise budgétaire, et l'accompagnement.


Cette gestion est également marquée par un haut niveau d'investissement. En effet, au cours d'une journée, chaque habitant croise à plusieurs reprises les compétences de notre Communauté de Communes : collecte et traitement des déchets, sport, culture, développement économique. Faire le choix de services de qualité, c'est faire le choix des habitants.

Enfin, au-delà des services, ces investissements doivent permettre de dynamiser l'attractivité de notre territoire et surtout favoriser l'emploi. C'est justement l'attachement et la prospérité de notre territoire qui doivent nous forcer à voir plus loin.


1 budget principal

5 budgets annexes

19.68 M€



- TH : 2.36 %
- TFB : 4.77 %
- TEOM : idem 2019



- Taux de CFE : 2.03 %
- FPZ : 21.15 %

## 1 budget principal et 5 budgets annexes

Taux Fiscalité Directe Locale	Taux 2019	Variation	Taux 2020
Taxe de Foncier Bâti	2,36%	0 %	2,36%
Taxe de Foncier Non Bâti	4,77%	0 %	4,77%
Cotisation foncière des entreprises	2,03%	0 %	2,03%
Fiscalité Professionnelle de Zone	21,15%	0 %	21,15%

## BUDGET PRINCIPAL

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent - Ex.2019	Solde d'exécution Exercice 2020	Résultat de clôture
Investissement	- 1 157 243.56€	+ 1 294 097.97€	+ 136 854.41€
Fonctionnement	+ 3 811 601.24€	+ 176 832.93€	+ 3 988 434.17€
<b>TOTAL</b>	<b>+ 2 654 357.68€</b>	<b>+ 1 470 930.90€</b>	<b>+ 4 125 288.58€</b>

## RÉSULTAT DE L'EXERCICE (restes à réaliser inclus)

	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Résultat de l'exercice 2020	+ 1 294 097.97€	+ 176 832.93€	+ 1 470 930.90€
Solde des restes à réaliser (à la clôture de l'exercice 2020)	- 247 792.16€		- 247 792.16€
Résultat reporté de l'exercice précédent 2019	- 1 157 243.56€	+ 3 811 601.24€	+ 2 654 357.68€
<b>Résultat cumulé</b>	<b>- 110 937.75€</b>	<b>+ 3 988 434.17€</b>	<b>+ 3 877 496.42€</b>

L'excédent global du budget principal de la Communauté Bray-Eawy à la clôture de l'exercice 2020 est donc arrêté à : **+ 3 877 496.42 €** (pour rappel 2019 : + 3 811 601.24€).

## BUDGET ANNEXE "ZA LES HAYONS"

	Résultat à la clôture de l'exercice 2019	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture
Investissement	- 54 144.31€	+ 3 067.40€	- 51 076.91€
Exploitation	0.00€	+ 2 979.21€	+ 2 979.21€
<b>TOTAL</b>	<b>54 144.31€</b>	<b>+ 6 046.61€</b>	<b>- 48 097.70€</b>

Le déficit global du budget annexe "ZA DES HAYONS" à la clôture de l'exercice 2020 est donc arrêté à : **48 097.70 €**.

## BUDGET ANNEXE "ZA DU PUCHEUIL"

	Résultat à la clôture de l'exercice 2019	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture
Investissement	- 1 389 717.00€	+ 1 142 154.75€	- 247 562.25€
Exploitation	0.00€	+ 40 253.68€	+ 40 253.68€
<b>TOTAL</b>	<b>- 1 389 717.00€</b>	<b>+ 1 182 408.43€</b>	<b>- 207 308.57€</b>

Le déficit global du budget annexe "ZA DU PUCHEUIL" à la clôture de l'exercice 2020 est donc arrêté à : **207 308.57 €**.

## BUDGET ANNEXE "ZA LES GRANDES-VENTES"

	Résultat à la clôture de l'exercice 2019	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture
Investissement	0.00€	0.00€	0.00€
Exploitation	0.00€	0.00€	0.00€
<b>TOTAL</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00€</b>

Le résultat global du budget annexe "ZA LES GRANDES VENTES" à la clôture de l'exercice 2020 est donc arrêté à : **0.00 €**.

## BUDGET ANNEXE "CENTRE AQUATIQUE"

	Résultat à la clôture de l'exercice 2019	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture
Investissement	+ 380 933.30€	- 1 618 743.38€	- 1 237 810.08€
Exploitation	+ 696.28€	+ 1.53€	+ 697.81€
<b>TOTAL</b>	<b>+ 381 629.58€</b>	<b>- 1 618 741.85€</b>	<b>- 1 237 112.27€</b>

## RÉSULTAT DE L'EXERCICE (restes à réaliser inclus)

	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Résultat de l'exercice 2020	- 1 618 743.38€	+ 1.53€	- 1 618 741.85€
Solde des restes à réaliser (à la clôture de l'exercice 2020)	+ 1 510 256.00€		+ 1 510 256.00€
Résultat reporté de l'exercice précédent 2019	+ 380 933.30€	+ 696.28€	+ 381 629.58€
<b>Résultat cumulé</b>	<b>+ 272 445.92€</b>	<b>+ 697.81€</b>	<b>+ 273 143.73€</b>

L'excédent global du budget annexe "CENTRE AQUATIQUE" à la clôture de l'exercice 2020 est donc arrêté à : **273 143.73 €**.

## BUDGET ANNEXE "MAISON DE SANTÉ"

### RÉSULTAT DE L'EXERCICE (hors restes à réaliser)

	Résultat à la clôture de l'exercice 2019	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture
Investissement	- 78 091.66€	+ 28 466.71€	- 49 624.95€
Exploitation	+ 83 378.34€	+ 103 978.77€	+ 187 357.11€
<b>TOTAL</b>	<b>+ 5 286.68€</b>	<b>+ 132 445.48€</b>	<b>+ 137 732.16€</b>

### RÉSULTAT DE L'EXERCICE (restes à réaliser inclus)

	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Résultat de l'exercice 2020	+ 28 466.71€	+ 103 978.77€	+ 132 445.48€
Solde des restes à réaliser (à la clôture de l'exercice 2020)	- 16 250.00€		- 16 250.00€
Résultat reporté de l'exercice précédent 2019	- 78 091.66€	+ 83 378.34€	+ 5 286.68€
<b>Résultat cumulé</b>	<b>- 65 874.95€</b>	<b>+ 187 357.11€</b>	<b>+ 121 482.16€</b>

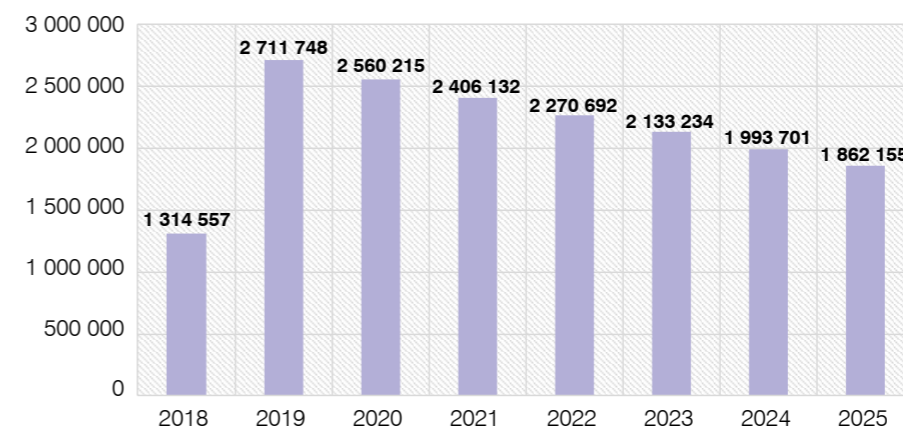
L'excédent global du budget annexe "MAISON DE SANTÉ" à la clôture de l'exercice 2020 est donc arrêté à : **121 482.16€**.

## État de la dette

La structure d'exposition de la dette propre de la Communauté Bray-Eawy présente un profil très sécurisé puisque les risques sont nuls pour 100% de l'encours total (classé A-1 selon la charte de Gissler).

Objet de la dépense	Capital restant dû au 31/12/2020	Type de contrat	Fin
Crédit Agricole de Normandie-Seine - Emprunt Centre Aquatique 1 500 000.00€	<b>1 403 202.17€</b>	Fixe - taux 1,80%	30/11/2043
Caisse d'Épargne - Emprunt maison de Santé 750 000.00€	<b>612 500.00€</b>	Fixe - taux 1,28%	05/01/2033
Caisse des Dépôts - Emprunt maison de Santé 200 000.00€	<b>165 350.64€</b>	Fixe - taux 1,75%	01/03/2036
Caisse des Dépôts - Emprunt maison de Santé 200 000.00€	<b>160 302.71€</b>	Fixe - taux 1,58%	01/06/2036
Caisse d'Épargne - Construction Déchetterie 263 000.00€	<b>64 776.26€</b>	Fixe - taux 4,57%	30/06/2024
<b>TOTAL</b>	<b>2 406 131.78€</b>		

## Une dette maîtrisée



Sur la base de la population INSEE, l'encours de la dette s'établit à **92.11€** par habitant contre **174.00€** par habitant au niveau national pour les Communautés de Communes à Fiscalité Additionnelle.

## Présentation consolidée

	Résultat Fonctionnement	Résultat Investissement	Résultat	Solde des restes à réaliser	Résultat (inclus restes à réaliser)
Budget Principal	3 988 434.17€	+ 136 854.41€	<b>4 125 288.58€</b>	- 247 792.16€	<b>3 877 496.42€</b>
Budget annexe "ZAE des Hayons"	2 979.21€	- 51 076.91€	<b>- 48 097.70€</b>		<b>- 48 097.70€</b>
Budget annexe "ZAE du Puceuil"	40 253.68€	- 247 562.25€	<b>- 207 308.57€</b>		<b>- 207 308.57€</b>
Budget annexe "ZA les Grandes-Ventes"					
Budget annexe "Centre Aquatique"	697.81€	- 1 237 810.08€	<b>- 1 237 112.27€</b>	1 510 256.00€	<b>273 143.73€</b>
Budget annexe "Maison de santé"	187 357.11€	- 49 624.95€	<b>137 732.16€</b>	- 16 250.00€	<b>121 482.16€</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 219 721.98€</b>	<b>- 1 449 219.78€</b>	<b>2 770 502.20€</b>	<b>1 246 213.84€</b>	<b>4 016 716.04€</b>

Articulée autour de l'engagement de ne pas accroître davantage la pression fiscale qui pèse sur les ménages de notre territoire, notre Communauté de Communes a donc été en capacité d'équilibrer son budget de fonctionnement en 2020 et d'investir sans être contrainte de recourir au levier fiscal. Aussi, et dans la perspective de la réalisation de ses futurs projets, notre Communauté de Communes aborde l'exercice budgétaire 2021 forte d'une situation financière saine.

## La Fibre en Bray-Eawy

Comme vous le savez, Seine-Maritime Numérique (SMN), qui regroupe le Département et l'ensemble de ses Intercommunalités, est en charge du déploiement de la fibre optique sur les territoires de Seine-Maritime non couverts par les opérateurs d'infrastructures privés, soit plus de 600 communes, dont les nôtres.



**Seine-Maritime Numérique construit un réseau en fibre optique en complément de celui des opérateurs privés**

qui déploient sur la Métropole Rouen Normandie, le Havre Seine Métropole, l'agglomération dieppoise et la ville de Fécamp.

**C'est un projet d'attractivité, de solidarité des territoires pour tous les habitants de Seine-Maritime.**



### SEINE-MARITIME NUMÉRIQUE EN CHIFFRES

**360 millions d'euros**  
financés par les partenaires publics et privés

**601**  
communes à fibrer

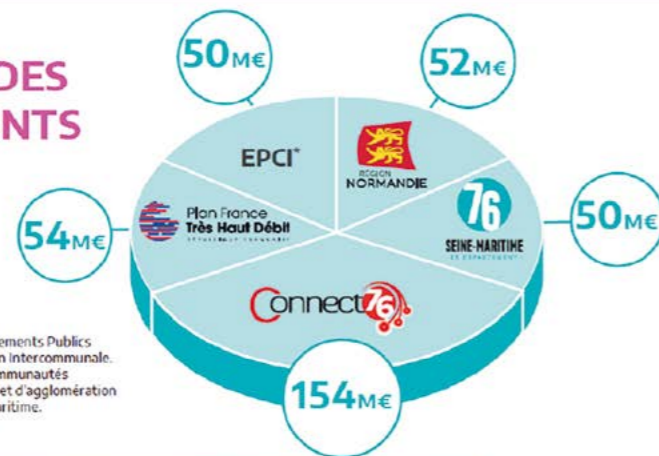
**230 000**  
foyers à raccorder

**POUR**  
**450 000**  
habitants

**pour une couverture en fibre optique sur 100% du territoire, d'ici 2023**



### RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS



\*EPCI : Établissements Publics de Coopération Intercommunale. Ce sont les communautés de communes et d'agglomération de la Seine-Maritime.

Ce Programme qui vise à offrir à plus de 450000 habitations, entreprises et services publics, un accès internet de Très Haut Débit d'ici fin 2023, se déploie aujourd'hui de façon accélérée : **et c'est ainsi que certains habitants de notre territoire pourront souscrire un abonnement à la fibre à partir de l'été 2021.**



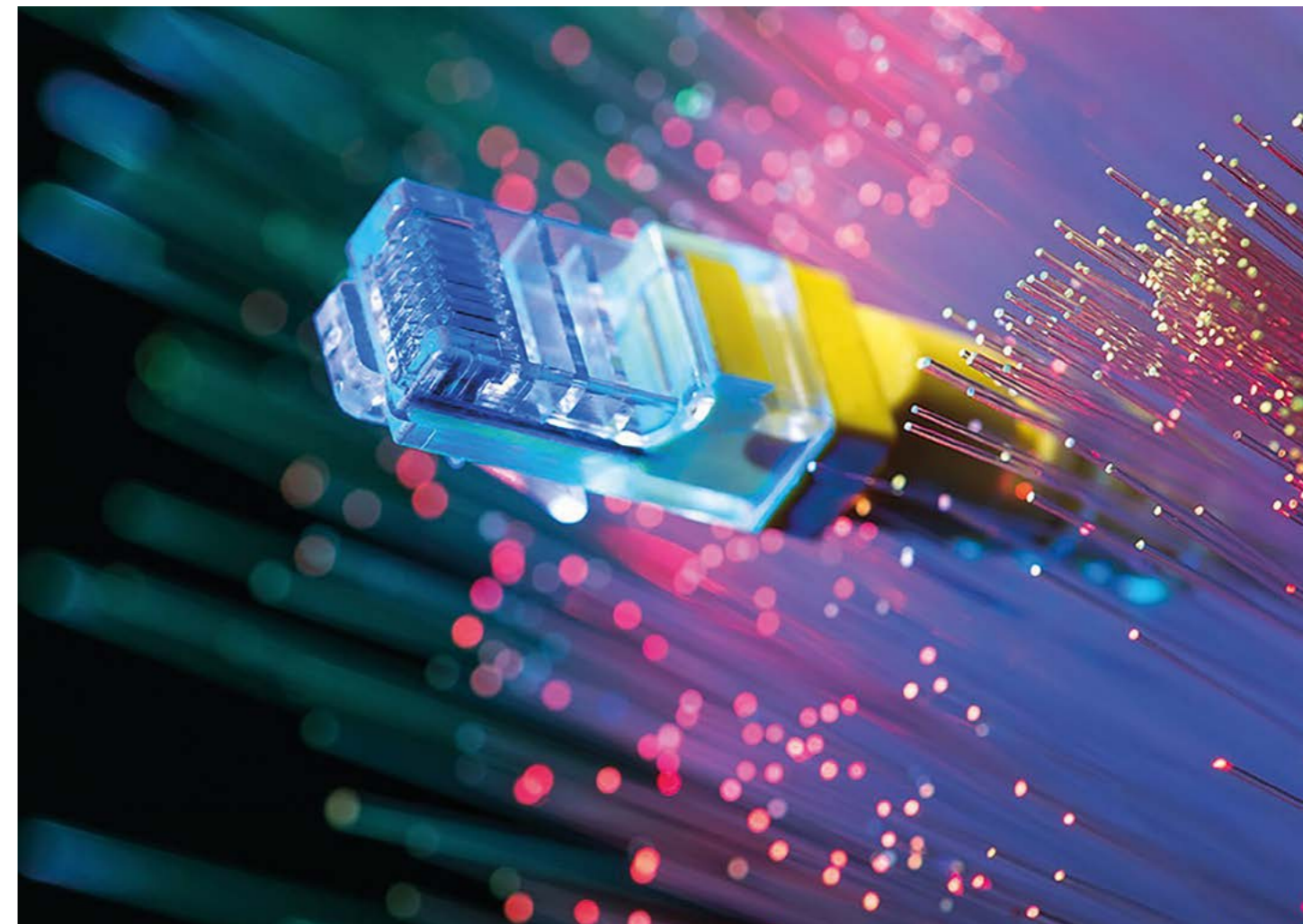
## Coût 2020 pour notre Communauté de Communes

Vous trouverez ci-dessous les éléments concernant notre participation à Seine-Maritime Numérique (SMN), pour l'année 2020.

Son montant total pour 2020 s'est élevé à **158230€** décomposé comme suit :

- En premier lieu, notre participation annuelle au **budget principal** de Seine-Maritime Numérique (SMN). Elle est basée sur un montant de 0,45 centimes par habitant, soit pour notre EPCI de 26141 habitants : **11763€**

- Ensuite, notre participation annuelle au **budget annexe** Seine-Maritime Numérique (SMN), consacrée aux investissements. Elle concerne la réalisation du réseau de desserte FTTH sur le territoire : 10,88€ (avec frais financiers) par prises FTTH à construire sur le territoire soit 13462 prises à construire sur notre territoire : **146467€**.



## Entre promesse et espérance

### Une ouverture



L'exploitation du centre aquatique a ainsi été fortement impactée par les mesures administratives. Initialement prévue le 1<sup>er</sup> avril 2020, l'ouverture du centre aquatique a dû être repoussée en raison du confinement imposé par la pandémie COVID-19.

La journée "portes ouvertes" du 28 mars 2020 a été annulée.

Le centre aquatique a ouvert ses portes le 8 juillet 2020 en mode de fonctionnement dégradé. Les règles sanitaires en vigueur spécifiquement applicables aux ERP type X ont généré des contraintes d'exploitation importantes et notamment :

- La baisse de la capacité d'accueil des usagers.
- Des créneaux d'ouverture aux baigneurs revus à la baisse et une différenciation de l'accueil des différents usagers.
- Des aménagements ergonomiques spécifiques pour gérer les flux d'usagers, assurer la protection sanitaire des usagers et des personnels d'exploitation.
- Des approvisionnements spécifiques en produits d'hygiène, de désinfection et des Équipements Individuels de Protection.
- L'augmentation des effectifs pour assurer les opérations de désinfection et de régulation des flux.

← → piscine-aquabray.fr



- La formation des agents aux nouveaux protocoles mis en place.

Dans ce contexte, un avenant a été conclu pour prendre en compte les incidences économiques sur l'exploitation du centre aquatique pour la période du 8 juillet au 31 août 2020.

Tableau synthétique des grands postes de dépense

	CEP 2018/2019	CEP N actualisé	Réalisé N
60 - Achats et variations de stocks	122 188 €	122 188 €	92 162 €
61 - Servives extérieurs	51 443 €	51 443 €	51 938 €
62 - Autres services extérieurs	37 040 €	37 040 €	53 228 €
63 - Impôts et taxes	9 042 €	9 042 €	10 886 €
64 - Frais de personnel	212 401 €	212 401 €	129 920 €
65 - Charges	511 614 €	79 500 €	58 960 €
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>511 614 €</b>	<b>511 614 €</b>	<b>397 093 €</b>

Tableau synthétique des grands postes de produits d'exploitation

	CEP N	CEP N actualisé	Réalisé N
Recettes usagers	265 093 €	265 093 €	109 609 €
Autres produits	7 800 €	7 800 €	105 €
Compensation financière pour contraintes de service public (article 37.1 du contrat)	248 721 €	248 721 €	286 120 €
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>521 614 €</b>	<b>521 614 €</b>	<b>395 835 €</b>

## Et les Incidences de la pandémie COVID-19...

En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, un arrêté ministériel du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19 a imposé la fermeture au public jusqu'au 15 avril 2020 des établissements recevant du public. Cette fermeture au public a été prolongée par l'article 8 du Décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. Le Décret n° 2020-663 du 31 mai 2020 est venu préciser qu'une ouverture des centres aquatiques était possible à compter du 2 juin 2020 (zone verte) à condition que l'application, le respect et le contrôle des gestes barrières et de distanciation sociale puissent être assurés, et sous réserve de l'accord entre les parties sur les conditions de réouverture.

## Régime de fonctionnement 2020

1. Première période – la période estivale 2020 : exploitation en mode dégradé ;
2. Deuxième période – de septembre à octobre 2020 : exploitation en mode contractuel normal ;
3. Troisième période – de novembre à décembre 2020 : fermeture complète du centre aquatique en raison des contraintes sanitaires.

\*Les indicateurs figurant dans ce rapport d'activités ne sont pas représentatifs d'un exercice normal et ne peuvent être comparés aux indicateurs prévisionnels car les contraintes d'exploitation liées au COVID-19 se sont maintenues au-delà du 31 août 2020.





La Culture n'est pas cachée ! Elle patiente, elle attend...  
Le moment de nous retrouver va venir...

### Une année bien compliquée pour le monde de la culture !

Notre territoire en aura aussi souffert mais les associations culturelles sont toujours debout et la Communauté Bray-Eawy continue de leur apporter un soutien financier, moral et physique.

Une année bien terne pour les animations de nos communes : les auditions, concerts, festival, furent annulés !

La Communauté Bray-Eawy a réussi à maintenir quelques résidences de danse permettant à des artistes de pouvoir préparer les spectacles de demain...

## Soutien à la pratique musicale

### L'école de musique associative Association Culturelle Brayonne

#### Les effectifs

La rentrée fut brillante du point de vue des inscriptions. On peut imaginer que la continuité pédagogique, organisée par l'équipe pour permettre de conserver un lien fort avec les élèves par l'utilisation du numérique, a rassuré les familles. Cette année l'effectif est de 149 élèves (107 en 2018 et 144 en 2019). Par la volonté des élus de la Communauté Bray-Eawy, l'école de musique a ouvert une antenne aux Grandes-Ventes qui peine à s'installer et qui a aussi souffert de la pandémie. Les élus locaux accompagnent l'association pour le développement de cette antenne. Malheureusement le projet d'une ouverture d'une 2<sup>e</sup> antenne à Saint-Saëns a dû être reporté. Les conditions sanitaires ont empêché la possibilité de mener des actions auprès de la population pour rendre efficace cette implantation. Elle est repoussée à la rentrée 2022.

Le pourcentage des élèves provenant de l'extérieur de notre territoire se stabilise entre 13 et 16% en moyenne. Seulement 2 sur un total de 18 peuvent bénéficier de l'aide accordée par la commune de Neufchâtel-en-Bray pour leur participation à l'Harmonie Neufchâteloise ou Junior.

Hors Comcom :

- 2018 : 17%,
- 2019 : 13%,
- 2020 : 16%

#### Variation du nombre d'élèves par discipline

	2019	2020	Variation
Musiques Actuelles	15	10	↘
Technique Vocale	7	8	↗
Percussions	11	12	↗
Éveil	11	15	↗
Flûte	8	8	→
Clarinette	6	8	↗
Saxophone	7	6	↘
Trompette	2	2	→
Guitare	17	16	↘
Piano	26	27	↗
Tuba, Trombone	4	4	→
Violon	8	8	→
Chœur d'Enfants	9	9	→
Chœur d'Ados		3	↗

Les chiffres ci-dessus montrent une stabilisation des effectifs. Seules les classes de saxophone, de guitare et les ateliers de musiques actuelles voient leurs effectifs baisser. D'une année sur l'autre les effectifs d'une classe peuvent varier sans raison particulière. Les effectifs se maintiennent car nous pouvons à nouveau communiquer dans les écoles du territoire.





2<sup>e</sup> journée autour du Saxophone,  
L'Atelier de Gournay-en-Bray  
Dimanche 9 février 2020  
Réseau T7

### Les Principales activités

L'école propose, en temps normal, aux communes du territoire des auditions qui sont des moments conviviaux permettant à tous de s'écouter, d'échanger et de créer de l'animation. L'école aurait dû organiser sa 3<sup>e</sup> soirée des récompenses, elle aurait dû avoir lieu au Théâtre de Neufchâtel le mardi 15 décembre 2020. Elle aurait été l'occasion de remettre aux élèves leurs diplômes instrumentaux, de Formation Musicale et aussi de mettre à l'honneur certains d'entre eux pour un comportement, un travail reconnu par l'équipe enseignante et la Présidente et qui se seraient vu remettre une sorte de cadeau bonus !

Toutes les activités prévues ont été annulées jusqu'à la fête de l'Espace Jacques Prévert de Neufchâtel-en-Bray (extérieurs de l'Espace Musical) qui devrait être reportée au 25 septembre 2021.

La pédagogie "à distance" nous a, à nouveau, été imposée par la situation sanitaire. Le numérique, après 1 an d'utilisation nous a permis de garder le contact mais ne peut avoir un avenir dans notre mode d'apprentissage autre que ponctuel.

### Bilan des projets 2020-2021 de l'école de musique

- Mise en place de la rédaction du "document source" concernant la Formation Musicale (en cours),
- Écriture du nouveau projet d'établissement 2020-2026 (en cours),
- 3<sup>e</sup> soirée des récompenses (annulée),
- Participation au projet de la médiathèque "Le petit peuple féérique" 20.02/20.03.2021 (annulée),
- 1<sup>re</sup> partie lors de la 4<sup>e</sup> édition du festival "Rencontrons-Nous en Bray-Eawy" (annulée),
- Présentations d'instruments dans les écoles (annulées, hormis 1 en décembre à Saint-Martin-Osmonville),
- Réseau T7 reconduction des formations pour la Formation Musicale et pour le son (annulées),

### L'Harmonie Neufchâteloise

Ensemble amateur du territoire, il est composé de plus de trente musiciens qui reçoivent le soutien des professeurs de l'école de musique pour les plus gros concerts.

L'Harmonie Neufchâteloise participe aux cérémonies commémoratives et reçoit le soutien des élèves de l'Harmonie Junior, ces élèves obtiennent une bourse de la ville de Neufchâtel permettant d'abaisser la cotisation annuelle due pour leurs cours. En bonne musicienne l'Harmonie fête sa patronne Sainte Cécile, donne des concerts au théâtre de Neufchâtel-en-Bray, ou pour les cérémonies officielles.

Depuis le début de la pandémie l'Harmonie n'a pu faire que quelques répétitions entre mars 2020 et septembre 2021. Les musiciens ont envie de reprendre leurs activités mais les contraintes sanitaires restent lourdes surtout concernant la distance de 2 m entre chaque musicien soufflant que ce soit en intérieur ou en extérieur...

### Ouverture vers le spectacle vivant

La Communauté Bray-Eawy avait voté la réalisation de spectacles de petites formes dans les communes du territoire pour la période de Noël. Une façon de pouvoir ouvrir toutes les familles au "beau", au "différent", au "rêve", bref à l'ART. Encore une fois la crise que nous traversons a rendu impossible ce projet nous contraignant à annuler toutes les représentations.

### Résidence artistique

Toutes les activités publiques sont suspendues depuis le 16 mars 2020.

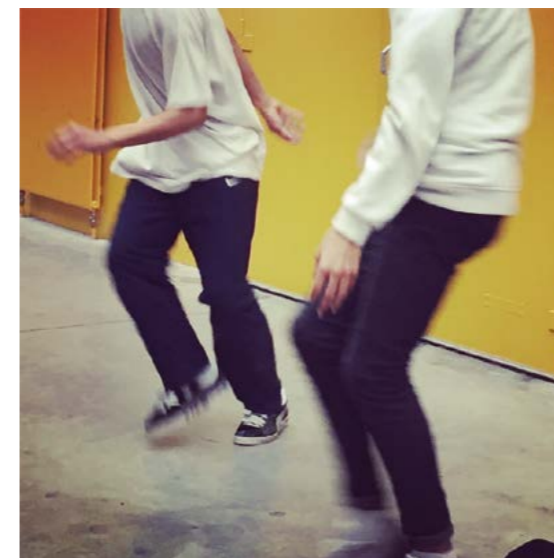
#### Annulés pour cause de Covid-19 :

- Les dimanches Swing - 6 dimanches de 14h à 16h - Ateliers de Swing en partenariat avec les artistes de Jazz birds / Rouen PUBLICS : TOUT PUBLIC / Ados- Adultes
- - Les ateliers de danse et de création - 5 samedis de 15h à 17h PUBLICS : TOUT PUBLIC / Ados- Adultes
- Ateliers de danse contemporaine avec les artistes de la Cie étantdonné
- TU DANSES ? - question de tango ! - un dimanche - TOUT PUBLIC
- Performance théâtre et danse dansée de Gaëlle Bidault et Detlef Engel
- Spectacle suivi d'une formation au Tango - Tout Public à partir de 10 ans PUBLICS : TOUT PUBLIC / Ados- Adultes
- Atelier participatif avec Sébastien Laurent - Cie Moi Peau PUBLICS : TOUT PUBLIC / Ados- Adultes

#### Résidences artistiques maintenues et réalisées :

- My Favorite Cie - Direction artistique Audrey Evalaum Marquis Du 15 au 19 février 2021 inclus : sortie de résidence non publique réservée aux professionnel.le.s
- Cie étantdonné - chorégraphes Jérôme Ferron et Frédérique Unger Du 15 au 19 mars 2021 inclus : sortie de résidence non publique réservée aux professionnel.le.s
- Cie étantdonné - chorégraphes Jérôme Ferron et Frédérique Unger Du 12 au 16 avril 2021 inclus : sortie de résidence non publique réservée aux professionnel.le.s
- La Presque Compagnie - chorégraphe Charlotte Rousseau Du 17 au 21 mai 2021 inclus : sortie de résidence non publique réservée aux professionnel.le.s

### 2021 : campement #3, en partenariat avec la Ville de Saint-Saëns pour le prêt du Cinéma-Théâtre.



En mars / avril sur

LE PLANCHER DU

LOUXOR



Campement #3

SAINT-SAËNS



Cie étantdonné

#### Résidence

Direction artistique - Frédérique Unger et Jérôme Ferron

La compagnie rouennaise est accueillie dans le cadre de la création de *Préludes*, une pièce à géométrie variable qui questionne notre rapport à la musique et au jeu qu'elle propose avec le mouvement.

du 15 au 19 mars 2021  
et du 12 au 16 avril 2021

présentation publique :  
vendredi 16 avril 2021 - 19h

02.32.97.45.65  
ou contact@brayeawy.fr

CINÉMA-THÉÂTRE  
Place Maintenon  
76680 SAINT-SAËNS

GRATUIT



### Les interventions en milieu scolaire (association l'Art et la Manière)

Comme pour la 2<sup>e</sup> partie de l'année scolaire 2019/2020, le coronavirus a considérablement perturbé l'activité des musiciennes intervenantes du Conservatoire de Musique à l'école pour 2020/2021 (45 concerts de fin d'année scolaire annulés).

La "Rentrée en Musique" avait bien débuté l'année avec un concert le vendredi 4 septembre 2020 au collège de Saint-Saëns en présence de Madame la Rectrice d'Académie de Normandie et du Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale de la Seine-Maritime, ainsi que de nombreux représentants des collectivités locales et du Vice-Président du Département en charge des Collèges Monsieur Nicolas Bertrand. S'ajoutant à la pandémie, le départ imprévu d'une des musiciennes intervenantes et deux arrêts maladie ont rendu l'organisation complexe et ont impacté plusieurs écoles du territoire (Sommerly, Saint-Martin-Osmonville, ...). À ces

perturbations de notre fait s'ajouta bon nombre de fermetures de classes provoquées par les directives sanitaires liées au Coronavirus.

La possibilité d'ajouter l'école de Saint-Hellier dans le dispositif n'a pu être réalisée du fait des contraintes dues au recrutement des nouveaux personnels.

Pour palier toutes les contraintes, l'autorisation de l'Inspection Académique a permis la mise en place de tournages de vidéos dans chaque école élémentaire. Malgré l'emploi de 2 réalisatrices, les conditions sanitaires n'ont permis la réalisation que de 60% des tournages dans les 189 classes du dispositif.

Des présentations au public ont eu lieu en fin d'année (théâtre de Neufchâtel-en-Bray et de Saint-Saëns) avec les intervenantes sur scène et les élèves avec leurs parents dans le public.

### Festival populaire "Rencontrons-Nous en Bray-Eawy"

Ce festival, mis en place par la Communauté Bray-Eawy, a pour but de proposer aux habitants du territoire une programmation culturelle éclectique, gratuite et de proximité. Du fait de la Covid-19 depuis mars 2020 l'intégralité de la programmation de cette 3<sup>e</sup> édition a d'abord été

reportée en 2021 puis en 2022. Soucieuse de limiter l'impact budgétaire d'une telle manifestation sur ses finances, la Communauté Bray-Eawy reçoit le soutien financier de l'Europe avec l'aide du PETR, du Département de Seine-Maritime et d'un mécénat d'entreprises locales.

### Les manifestations et concerts du pôle Action Culturelle 2020/2021

Les manifestations, comme cela a été le cas partout, ont été annulées ou reportées... ce qui empêche de faire un bilan détaillé cette année.

### Conclusion

Nous avons cru que cette situation de pandémie ne serait que passagère, qu'elle n'affecterait que peu notre mode de vie, nous avons tous eu la preuve du contraire. Nos structures culturelles amateurs et associatives ont relevé leurs manches et fait preuve de courage face à une situation très complexe à gérer.

Elles ont reçu le soutien indéfectible de la Communauté Bray-Eawy qui forte d'apporter un soutien physique en permettant la mise à disposition d'un personnel pour l'Association Culturelle Brayonne et l'Harmonie Neufchâteloise a aussi fait le maximum pour faire que les subventions soient versées à la hauteur des besoins et rapidement.

Les activités professionnelles comme les résidences artistiques ont pu permettre un redémarrage plus rapide de ces troupes dès l'été 2021.

Les activités de chorale encadrées par l'association "L'Art et la Manière" ont su, elles aussi, montrer leur force d'adaptation pour proposer aux enfants de nos écoles et à leur public un nouveau visage, une nouvelle façon de faire.

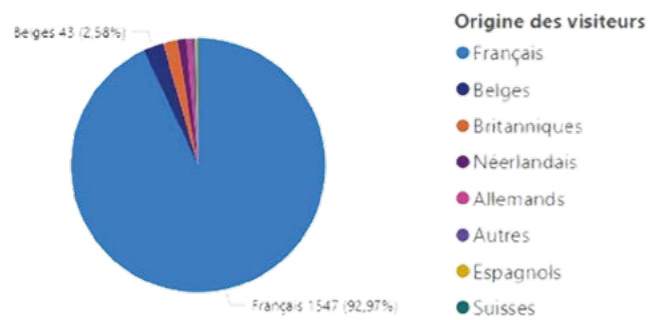
La culture est l'affaire de tous, passionnés, mélomanes, curieux, ... Elle est surtout un vecteur d'égalité, de croissance et de développement pour nos enfants dans un monde qui ne leur propose souvent que de simples déclinaisons de gris.

Le temps passe pour tous mais il passe plus vite pour nos jeunes, dès la vie normale retrouvée permettons-leur d'ouvrir, en encore plus grand, cette fenêtre sur le monde qu'est la CULTURE !



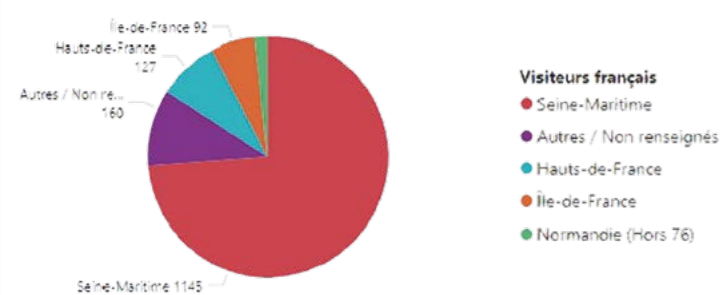
## Office de Tourisme de Neufchâtel-en-Bray

Provenance des visiteurs par pays - 2020



Pour l'année 2020, l'Office de Tourisme de Neufchâtel-en-Bray a enregistré 1663 contacts (individus et groupe d'individus). La majorité sont des français (1547 contacts (93%)). Les visiteurs étrangers les plus fréquents sont les belges (43 contacts) et les britanniques (31 contacts) suivis par les Néerlandais (18).

Provenance des visiteurs français - 2020



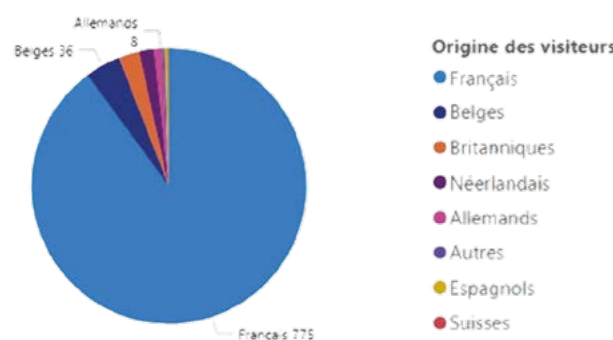
## Saison touristique – Office de Tourisme et antennes touristiques

### Office de Tourisme

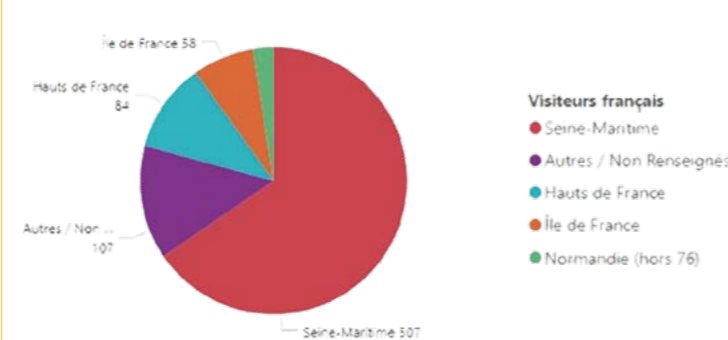
Lors de la saison estivale de l'année 2020 (juillet – août), l'Office de Tourisme Bray-Eawy basé à Neufchâtel-en-Bray a enregistré en tout 861 contacts (ainsi, l'Office de Tourisme a réalisé plus de la moitié de ses chiffres de fréquentation durant l'été).

La provenance des touristes reste essentiellement française, cela représente 775 des contacts. Parmi ces visiteurs français, 507 sont des seinomarsins. Les belges et les britanniques restent les visiteurs étrangers s'arrêtant le plus à l'Office de Tourisme durant la saison estivale.

Provenance des visiteurs par pays - Saison estivale 2020



Provenance des visiteurs français - Saison estivale 2020

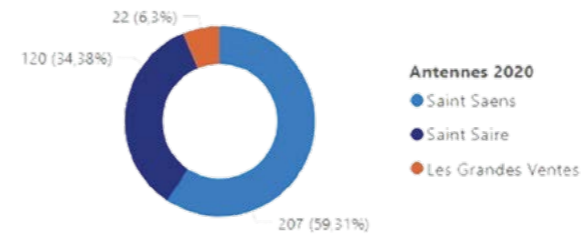


En ce qui concerne les visiteurs français, la majorité d'entre eux proviennent du département de la Seine-Maritime (1145 contacts).

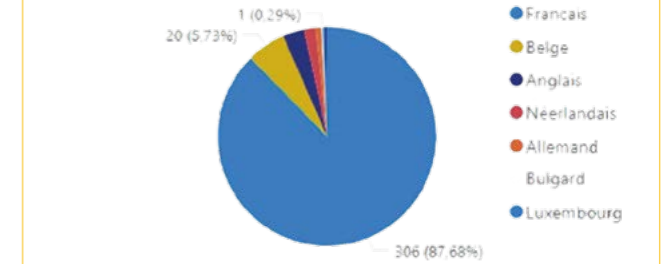
Les Hauts-de-France représentent la seconde clientèle française de l'office avec 127 contacts. Suivent ensuite les visiteurs provenant d'Île-de-France (92).

## Antennes touristiques

Contact par Antennes 2020



Contact par Nationalité 2020



Les antennes touristiques mises en place sur la saison été 2020 (à Saint-Saire, Saint-Saëns et aux Grandes-Ventes) ont accueilli 349 contacts. L'antenne de Saint-Saëns est celle qui a accueilli le plus de visiteurs (207 contacts), suivi de Saint-Saire (120) et des Grandes-Ventes (22). La provenance des touristes reste principalement française (pour 87%), suivi par une clientèle belge puis britannique.

## Mise à disposition des vélos à assistance électrique



Pour la troisième année consécutive, la Communauté Bray-Eawy a mis en place le prêt gratuit de vélos à assistance électrique (VAE) à l'Office de Tourisme de Neufchâtel mais également sur les antennes de Saint-Saëns et de Saint-Saire. Les prêts de VAE sont en constante augmentation. Nous enregistrons pour cette année 2020, 309 prêts sur l'ensemble de la saison contre 256 pour l'année 2019.

La provenance des utilisateurs de ce service est essentiellement française. Comme pour la fréquentation des antennes, nous enregistrons une utilisation des VAE plus importante au mois d'août qu'au mois de juillet (161 mises à disposition contre 140).



	Avenue Verte Saint-Saire	Saint-Saëns	Neufchâtel-en-Bray
Nombre de prêts vélos 2019	54	98	98
<b>Nombre de prêts vélos 2020</b>	<b>79</b>	<b>114</b>	<b>116</b>

## Exposition Photos

Avec les photos des participants du concours photos 2019, une exposition itinérante a été mise en place pendant la saison estivale 2020 afin de faire vivre les clichés.

Les photos ont été exposées dans les rues de Saint-Saëns au niveau de l'antenne touristique pendant quinze jours, pour ensuite être conjointement accrochées sur les murs de la chapelle Sainte-Radegonde avec d'autres œuvres de plasticiens locaux.

L'exposition a ensuite terminé sa course dans le jardin du Crapaud à Trois Pattes à Lucy pour une durée d'une semaine.



## Salon de l'agriculture 2020

La Communauté Bray-Eawy a renouvelé son voyage au salon de l'agriculture. En 2020, ce sont 104 participants qui ont pu profiter de ce service. La manifestation s'est déroulée le mardi 25 février.



## Balades et visites en Bray-Eawy

D'août à octobre 2020, l'Office de Tourisme Bray-Eawy a proposé une série d'animations. Randonnées, sorties nature, ateliers et rallye touristique ont été proposés gratuitement. Balade nature, atelier pêche et observation, randonnée méditative ... ces animations ont donné du pep's pour affronter la rentrée. Il y en avait pour tous les goûts et toutes les générations.

## Taxe de séjour

En 2020 la Communauté de Communes s'est dotée d'un nouveau logiciel de déclaration de la taxe de séjour. Cet outil opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 permet aux hébergeurs de simplifier les démarches de déclaration et de reversement de cette contribution touristique. Sur l'ensemble des hébergeurs du territoire, 1/3 a pris en main ce nouvel outil.

Pour l'année 2021, la Communauté de Communes a pris une nouvelle délibération afin de changer les périodes de déclarations et de reversement. En effet, par le passé, les déclarants devaient respecter 6 périodes tout au long de l'année. Dorénavant, les hébergeurs n'auront plus que 2 périodes de déclaration :

- Première période : 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin
- Seconde période : 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre

## Les tarifs communautaires applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2021

Les tarifs restent inchangés par rapport à l'année dernière. Seule modification effective, l'entrée en vigueur d'une nouvelle catégorie d'hébergement "Les auberges collectives". Le tarif appliqué pour cette catégorie d'hébergement est 0.40€.



## Peau neuve pour le site web de l'Office de Tourisme !

L'année 2020 a été marquée par une refonte entière du site Internet de l'office (ouverture officielle du nouveau site le 6 août 2020). Les potentiels visiteurs qui souhaitent découvrir le territoire de la Communauté Bray-Eawy peuvent à présent trouver tous les renseignements utiles sur ce nouvel outil. Ils pourront y trouver toutes les informations nécessaires en matière de sites touristiques, sites naturels, activités de loisirs, restauration, hébergements et manifestations organisées sur territoire. Le site recense également les itinéraires de randonnées pédestres et à vélo ainsi que les activités liées à la pêche.

Pour consulter le site de l'Office de Tourisme, rendez-vous sur : [tourisme.brayeawy.fr](http://tourisme.brayeawy.fr)

## Guide touristique 2020

Le guide papier "Break et Échappée Nature" a fait son apparition pour la première année en 2020, avant la saison touristique. Ce tout nouveau guide touristique de l'Office de Tourisme Bray-Eawy présente toutes les facettes du territoire. En complément du site Internet, ce guide est téléchargeable depuis l'espace "Nos brochures".

Pour l'année prochaine, la Communauté de Communes projette avec la Communauté de Communes 4 Rivières, l'Office de Tourisme de Forges-les-Eaux et la Communauté de Communes de Londinières d'entreprendre un guide commun pour l'ensemble du Pays de Bray.



## Randonnée

### Itinéraires cyclo

En matière de randonnée, la Communauté Bray-Eawy a décidé de mettre l'accent sur les itinéraires cyclos. Sur notre territoire, nos 5 itinéraires vélos existants ont été inscrits au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires, à savoir :

- La Briquette
- Le Cœur
- Le Carré
- La Bonde
- Les Calvaires



Un sixième itinéraire a été développé en partenariat avec le Département de Seine Maritime labellisé "Vélo et Fromage". Tout nouveau du genre **Le Grand Circuit du Neufchâtel** est d'une distance de 75 kilomètres et sillonne une grande partie de notre territoire. L'appellation "Vélo et Fromage" est un label de l'Assemblée des départements de France.

## Cirkwi, un atout indispensable pour la valorisation de nos itinéraires

Tous les itinéraires de la Communauté Bray-Eawy qui sont inscrits au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires, bénéficient d'une visibilité sur la plateforme de Cirkwi.

Cette plateforme de consultation des itinéraires de randonnée a enregistré de janvier 2020 à octobre 2020 plus de 27 000 affiches. Nos itinéraires les plus consultés en 2020 sont les suivants :



Nom des itinéraires	
Vers la Forêt d'Eawy	1
Le Marie-Cloche	2
Par les Hauts de Fresles	3
Autour de Bully	4
La Forêt du Hellet	5
Autour de Neufchâtel	6

## Crise sanitaire 2020 : un soutien aux entreprises sans précédent !

### À situation exceptionnelle, soutien inconditionnel !

En effet, la Communauté Bray-Eawy a débloqué près de 80 000 € d'aides directes aux entreprises mises en difficulté dans le cadre des deux confinements de 2020.

Impulsée par la Région Normandie, la Communauté Bray-Eawy s'est engagée dans trois dispositifs d'aides exceptionnelles au bénéfice des entreprises dont les chiffres d'affaires ont été amoindris en raison des fermetures administratives.

#### Fonds National de Solidarité – Volet 2 – Aide complémentaire de la Région

En complément du Fonds National de Solidarité (FNS), la Région Normandie a souhaité verser une aide complémentaire directe aux entreprises bénéficiaires du FNS en conséquence du premier confinement. Trois entreprises du territoire Bray-Eawy ont été aidées dans ce cadre pour 8716 € durant l'été 2020.

#### Impulsion Relance Normandie

Initié par la Région, ce dispositif a été développé en vue de soutenir les Très Petites Entreprises ne pouvant accéder au Fonds National de Solidarité. Au travers d'une convention de partenariat avec la Région, la Communauté Bray-Eawy s'est engagée à financer chaque subvention attribuée aux entreprises à hauteur de 60%. Lancé également durant l'été, le dispositif s'est déroulé jusqu'au 16 novembre 2020. Sur le territoire, 5 entreprises ont été aidées pour un montant total de 5000 € soit 3000 € de la Communauté Bray-Eawy.

#### Impulsion Résistance Normandie



Dans le cadre du second confinement, la Communauté Bray-Eawy a reconduit aux côtés de la Région le dispositif Impulsion Relance renommé pour l'occasion Impulsion Résistance.

Cette aide forfaitaire allant de 1000 à 5000 € maximum a été mobilisée au bénéfice des entreprises de 0 à 5 salariés, victimes d'une fermeture administrative durant le second confinement et ayant cumulé plus de 30% de perte de chiffre d'affaires. Ciblent entreprises touristiques, sportives, commerces dits non essentiels ainsi que les acteurs de l'hôtellerie, de la restauration et les débits de boisson, le dispositif a été lancé le 20 novembre pour se clôturer le 6 décembre 2020. 64 entreprises ont pu être aidées pour un montant total de 125 000 € soit 75 000 € de financement direct de la Communauté Bray-Eawy, versés avant le 31 décembre.

## Crise sanitaire 2020 : un soutien aux entreprises sans précédent !

### Opération de soutien aux commerces dits non essentiels : opération chéquiers solidaires

Afin de soutenir les commerces locaux, la Communauté Bray-Eawy a décidé le 9 décembre 2020 de lancer l'opération Chéquiers Solidaires Bray-Eawy.

L'objectif : aider les commerçants par la consommation en s'appuyant sur les habitants au travers de bons d'achats.

Après consultation de l'avis des deux Unions commerciales du territoire, ce dispositif a été proposé aux élus lors du conseil communautaire le 9 décembre 2020.

Adopté à l'unanimité, le dispositif vise à soutenir les commerces locaux par la mise en place de bons d'achats co-financés par la Communauté Bray-Eawy. Il s'est déroulé en 2021.

Chaque foyer s'est vu destinataire d'un courrier accompagné de deux chèques d'une valeur de 20 € chacun. Ils sont valables chez les commerçants et restaurants participants à l'opération. Sur chacun des chèques, la Communauté Bray-Eawy met 10 € soit un total de 20 € par foyer.

En d'autres termes, pour 40 € déboursés, la collectivité met 20 € de participation. Sur une base de 10500 ménages (sur le territoire Bray-Eawy), le geste levier de la Communauté Bray-Eawy représente 420 000 € pour une facture potentielle de 210 000 €, le reste étant à charge de l'habitant. Les commerçants souhaitant participer ont reçu un courrier avec un coupon d'inscription à remettre à la collectivité pour début janvier 2021. Quelques jours avant le démarrage de l'opération, ils ont reçu une affiche à apposer sur leur vitrine pour signifier aux clients leur participation à ce dispositif.

Les commerçants réceptionnaires des chèques les conserveront dès achats effectués, ils seront à remettre auprès de la collectivité, accompagnés d'un RIB.

L'opération s'adresse aux commerces, artisans et entreprises ayant subi une fermeture administrative durant le second confinement.

Un bilan sera fait à l'issue de l'opération dans le courant de l'année 2021.





Rencontre et visite de la Société Morel Froid dans le cadre de leur candidature AIE – 24.09.2020 (photo Communauté Bray-Eawy).

## Aides à l'immobilier d'entreprise : bilan 2020

Depuis 2018, la Communauté Bray-Eawy agit aux côtés du Département de la Seine-Maritime pour aider les entreprises dans leurs investissements immobiliers.

Hormis la métropole de Rouen, la métropole du Havre et la Communauté d'Agglomération Caux Seine Agglo, l'ensemble des intercommunalités du Département ont délégué la compétence Aides à l'Immobilier d'Entreprise au Conseil Départemental à l'instar de la Communauté Bray-Eawy.

Si l'instruction de l'aide est assurée par le Département conjointement avec la CCI, les candidatures sont sélectionnées par la Communauté Bray-Eawy. Cette dernière in-

tervient jusqu'à 5000€ sur un minimum de dépenses (selon les catégories d'entreprises dans le cadre du règlement d'attribution mis en place par la commission économique de la Communauté Bray-Eawy), permettant le déblocage de la participation départementale plafonnée à 60 000€.

En 2020, cinq entreprises ont déposé une candidature, toutes validées lors des différentes commissions économiques. Ainsi depuis 2018, 18 entreprises ont demandé une aide, 5 projets ont été financés (pour un montant total de 209 606€ cumulant 186 004€ du Département 76 et 23 602€ de la Communauté Bray-Eawy), 1 abandon, 1 rejeté et 11 candidatures sont toujours en cours d'instruction, le temps de récolter les pièces justificatives et accords bancaires des porteurs de projet.

Les entreprises candidates et soutenues par la Communauté Bray-Eawy comprennent des projets variés, allant de l'industrie à l'artisanat, en passant par quelques commerces.

## Réseau, accompagnement et conseils aux entreprises : 2020 en demi-teinte

Avec les restrictions de réunion en présentiel mises en place dans le cadre de la crise sanitaire, les actions de réseau et événements économiques ont dû être reportés voire annulés. Malheureusement les traditionnelles rencontres économiques du territoire et les petits déjeuners des zones d'activités se sont vues suspendues, elles reprendront quand la situation sanitaire sera stabilisée. Toutefois, l'accompagnement de terrain a été maintenu avec une présence des élus et des services en charge de l'économie et de l'aménagement du territoire. À l'écoute des besoins des entreprises, ils interviennent dans la mesure du possible pour faciliter leurs démarches dans leurs projets d'agrandissement, d'investissement et de recherche de foncier. Ce fut le cas par exemple avec la société PRC sur Mesnières-en-Bray mais également avec les entreprises JMS Transports et SNTPB sur Callengeville.



Rencontre de la Société JMS Transports dans le cadre de leur extension – 10.11.2020 (photo Communauté Bray-Eawy).

## Partenariat avec la Chambre de Commerces et d'Industrie (CCI) : dispositif "Ici je monte ma boîte", bilan 2020

En juillet 2018, la Communauté Bray-Eawy a conventionné avec la CCI Rouen Métropole en vue de développer dans ses locaux une permanence de conseil et d'accueil des créateurs d'entreprises sur le territoire. Si l'année 2020 a pu être perturbée dans le maintien de cet accueil, le conseiller de la CCI a tout de même reçu 36 personnes dont 13 pour présentation de leur projet d'activité, 11 en vue d'un accompagnement plus resserré dans le développement de leur entreprise et 10 dans le cadre d'une aide administrative (formalités, enregistrements...). La permanence proposée à la Communauté Bray-Eawy n'empêche bien sûr pas les porteurs de projets locaux de se rendre directement au centre de ressources de la CCI, l'Opensen à Rouen.



## Anciens locaux communautaires de Maucombe : une conciergerie de village à l'étude



Depuis la fusion intercommunale opérée en 2017, l'ancien siège administratif de Maucombe était laissé vacant, servant temporairement de lieu de repos et de stockage aux équipes techniques de la Communauté Bray-Eawy.

À la fin de l'année 2018, la décision avait été prise de vendre le bâtiment. Plusieurs prospects ont visité le site sans donner suite à leurs intérêts, l'équipement étant peu adéquat dans ses volumes pour l'accueil d'activités artisanales ou trop éloigné d'un centre bourg pour l'accueil d'activités de bureaux ou administratives.

Voulant éviter que le site sous occupé ne se dégrade, la Communauté Bray-Eawy a finalement envisagé la mise à disposition des lieux au bénéfice d'un projet local d'intérêt général. C'est dans ce cadre que des négociations ont été engagées durant l'automne 2020 avec l'Établissement Public National d'Antoine Koenigswarter (EPNAK), organisme de soutien et d'accompagnement aux personnes en situation de handicap dans leur insertion sociale et professionnelle.

Associée à l'entreprise Facility Serv' installée sur Mont-Saint-Aignan et spécialisée dans le développement d'entreprises sociales et solidaires, l'EPNAK souhaite développer une conciergerie de village. Plusieurs visites du site ont convaincu l'EPNAK d'utiliser le lieu pour leur projet.

Plusieurs idées sont à l'étude pour développer cette conciergerie courant 2021, dont le déploiement de services de proximité en milieu rural à destination des personnes fragiles, la création d'un point de vente de produits locaux ou encore la mise en place de services sociaux pour aider les personnes en difficulté.

Une convention de partenariat devrait voir le jour au printemps prochain.

## Zone d'Activités du Puceuil : lancement de la troisième tranche d'aménagement

La Zone d'Activités du Puceuil recueille toujours un fort intérêt d'investisseurs et d'entreprises. Les trois terrains aménagés de la Tranche 2 ont trouvé preneurs en 2019, la zone ne disposant plus assez de terrains disponibles, la Communauté Bray-Eawy a lancé en 2020 l'aménagement d'une 3<sup>e</sup> tranche sur le secteur AUz attenant à l'actuelle zone. Cet aménagement devrait s'étaler sur près de 11 ha.

Le lancement de la troisième tranche s'est matérialisé avec le recrutement au printemps 2020 de deux bureaux d'études nécessaires à l'établissement des études réglementaires préliminaires à l'aménagement du site.

La société Suez ingénierie est en charge de la conduite de l'étude d'impact environnemental et le bureau d'études Alise environnement s'est vu confier l'étude de compensation collective agricole, toutes deux obligatoires dans le cadre des projets d'aménagement dépassant les 10 ha.

Devant être menés sur un cycle annuel de biodiversité, les résultats seront livrés courant 2021 donnant suite à une instruction d'environ 8 mois par les services de l'État ainsi que la Police de l'eau. Ce temps d'étude permettra de travailler aux autres études préparatoires et techniques de sol ainsi qu'au recrutement de la maîtrise d'œuvre. En parallèle de ces études, le territoire Bray-Eawy poursuit ses négociations avec l'actuel propriétaire des terrains concernés par cette Tranche 3.

Enfin, des entreprises prospects ayant déjà fait part de leur intérêt pour la Tranche 3, les élus de la Communauté Bray-Eawy ont souhaité anticiper sur une éventuelle Tranche 4 pour éviter de se retrouver sans foncier disponible dans les 5 ans à venir.

À l'automne 2020, la Communauté Bray-Eawy a donc décidé d'accompagner et soutenir la commune de Saint-Saëns dans la révision de son PLU afin d'ouvrir à l'urbanisation certains secteurs à proximité de la Zone d'Activités. Les travaux menés dans le cadre du SCoT conduit par le Pôle d'Équilibre Territorial du Pays de Bray invitent également la Communauté Bray-Eawy à anticiper et définir ses besoins fonciers économiques dans les vingt ans à venir.

## Zone d'Activités des Hayons : réaménagement des 25 000 m<sup>2</sup> vacants

Depuis son aménagement en 2011, la Zone d'Activités des Hayons présentait une parcelle vacante de 25 000 m<sup>2</sup>. La zone étant destinée à accueillir des entreprises de taille intermédiaire, les élus de la Communauté Bray-Eawy ont décidé d'allotir cette parcelle en plusieurs lots de 3 000 à 8 000 m<sup>2</sup>.

À cette fin, la Communauté Bray-Eawy a recruté fin 2019 un maître d'œuvre. Le réaménagement de la parcelle a été mené en lien étroit avec les entreprises prospects afin de définir un projet le plus responsable possible sur l'usage du foncier. Deux réunions ont ainsi été organisées avec les entreprises en vue de recenser leurs besoins et leur présenter les esquisses d'aménagement le 11 septembre et le 8 octobre 2020.

Sur la base de cette concertation, le permis d'aménager a été déposé début novembre 2020 visant un aménagement effectif courant 2021. Le projet a été pensé de façon à avoir une consommation responsable du foncier et se veut économique, évitant une artificialisation superflue.

## Future Zone d'Activités des Grandes Ventes : acquisition en cours

Les négociations démarrées en 2019 avec les propriétaires des terrains adéquats pour l'accueil de cette future zone artisanale ont pu enfin se conclure. Le 3 février 2020 a été ainsi signée la promesse de vente entre la Communauté Bray-Eawy et les propriétaires. Durant les mois à venir, la collectivité mènera les études topographiques nécessaires ainsi que les études de compensation à mener pour l'avancement du projet. Bien sûr un maître d'œuvre devra également être désigné.

## Maison de Santé du Pays Neufchâtelois : projet d'aménagement en cours et lancement de la révision du PLU

La Communauté Bray-Eawy poursuit l'aménagement du Pôle de santé intercommunal en lien avec la commune de Neufchâtel-en-Bray. En effet, la Maison de Santé du Pays Neufchâtelois, équipement intercommunal inauguré en 2012, arrive à saturation. La première extension réalisée en 2017 ne suffit plus à satisfaire les besoins d'installation ou d'agrandissement des professionnels de soins accueillis.

Aussi en 2018, la Communauté Bray-Eawy a lancé officiellement le projet d'extension du site avec le projet d'acquisition d'un nouveau terrain d'1,44 ha, jouxtant l'actuel site. Le bon aboutissement du projet est conditionné à la révision du PLU communal, la parcelle qui accueillera l'extension devant en effet être rendue urbanisable. La commune de Neufchâtel-en-Bray a donc délibéré au printemps 2020 pour lancer officiellement cette procédure et recruter le bureau d'études Euclid à cet effet.

En parallèle, la mission de maîtrise d'œuvre recrutée par la Communauté Bray-Eawy en 2019 suit son cours. À plusieurs reprises à l'automne 2020, la Communauté de Communes a réuni son maître d'œuvre et les partenaires souhaitant s'installer sur l'extension afin de travailler conjointement au programme d'aménagement et d'usage du futur terrain de l'extension. Parmi eux, on peut citer le laboratoire Defrance, le Centre Hospitalier du Rouvray (CHR), l'association la Brèche et la CPTS du Pays de Bray. Lors de ces diverses rencontres, ils ont pu exprimer

leurs besoins techniques en matière d'installation, ces éléments sont décisifs pour constituer le dossier de révision de PLU.

Enfin la Communauté Bray-Eawy a missionné le bureau d'études Alise Environnement en décembre 2020 pour la réalisation d'étude d'impact environnemental en raison de la proximité d'un site Natura 2000 à proximité du site. Ce diagnostic Faune/Flore est rendu obligatoire par la révision du PLU communal.

Le projet de révision du PLU pourra se voir arrêter courant 2021, laissant place une fois instruit au dépôt du Permis d'Aménager par la Communauté Bray-Eawy.

Point sur l'accueil des professionnels de soin :

Depuis son ouverture en 2012, la Maison de Santé du Pays Neufchâtelois n'a cessé d'accueillir de nouveaux professionnels de santé, soit de façon pérenne via la location, soit de façon plus souple via la mise en place de permanences hebdomadaires au travers de locaux partagés, dont la mise à disposition est facturée à la journée ou à la demi-journée.

Chaque année, de nouveaux professionnels sont accueillis, les locaux fixes ou temporaires étant

pour l'année 2020 complets. En effet, à ce jour, il n'y a plus de créneaux ou locaux disponibles.

Pour rappel, 12 professionnels de santé sont présents sur l'équipement répartis entre le bâtiment principal et l'extension ainsi que 6 structures médico-sociales (médecine du travail, aides aux personnes âgées avec la MAIA et le CLIC, CPTS du Pays de Bray, ...).

En 2020, la Maison de Santé du Pays Neufchâtelois a accueilli une nouvelle psychomotricienne, Madame Letellier ainsi qu'une permanence du Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer proposant les services hebdomadaires de Madame Blondel, socio-esthéticienne ainsi qu'une réunion d'échanges et d'écoute inter patients une fois par mois.



Réunion avec le Centre Hospitalier du Rouvray le 20 octobre 2020  
(photo Communauté Bray-Eawy).

## La collecte en porte à porte

### Les ordures ménagères

Mois	Tonnages dirigés vers Ikos	Tonnages dirigés vers SMEDAR	Total
Janvier	309,82	144,06	453,88
Février	259,76	123,58	383,34
Mars	305,96	129,36	435,32
Avril	268,56	124,96	393,52
Mai	284,52	110,36	394,88
Juin	303,64	141,58	445,22
Juillet	356,16	89,94	446,10
Août	297,86	128,62	426,48
Septembre	317,82	132,22	450,04
Octobre	365,94	88,26	454,20
Novembre	298,78	130,86	429,64
Décembre	335,28	150,96	486,24
<b>Total</b>	<b>3 704,10</b>	<b>1 494,76</b>	<b>5 198,86</b>
Kg/hab/an (base de 16606 hab)	223,06	166,38 (base de 8984 hab)	203,16 (25 590 hab)



(photos Adobe Stock).



Nous constatons une hausse de 2,65% sur tout le territoire (+6,02% sur le secteur Neufchâtel-en-Bray/ Les Grandes Ventes et -4,86% sur le secteur de Saint-Saëns).

### L'opération poules

En raison de la crise sanitaire, l'opération poules n'a pas eu lieu.

### Les composteurs



Des composteurs de 320 litres et de 640 litres sont mis à disposition des administrés.

En 2020, 27 composteurs ont été attribués (11 en 320 litres et 16 en 640 litres).

### La collecte des cartons et des déchets verts (Ville de Neufchâtel-en-Bray)

	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Évolution
Cartons	145,34	146,36	+0,70%
Kg/hab/an	30,53	30,74	
Déchets verts	391,54	437,40	+11,71%
Kg/hab/an	82,24	91,87	

## La collecte sélective

### Le verre

	Tonnages 2019	Tonnages 2020	Évolution
Verre	1 086,04	1 124,38	+3,53%
Kg/hab/an	42,44	43,94	

### Les recyclables secs

	Tonnages 2019	Tonnages 2020	Évolution
Recyclables secs	1 244,57	1 187,54	-4,58%
Kg/hab/an	48,63	46,41	
Refus de tri	265,58	370,538	+39,50%
Kg/hab/an	10,38	14,48	

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE se trient (pots de crème, pots de yaourt, emballages plastiques autour des packs d'eau, sacs en plastique, ...).



Pour les recycler, je mets mes papiers et emballages en VRAC, NON imbriqués, dans le bon conteneur





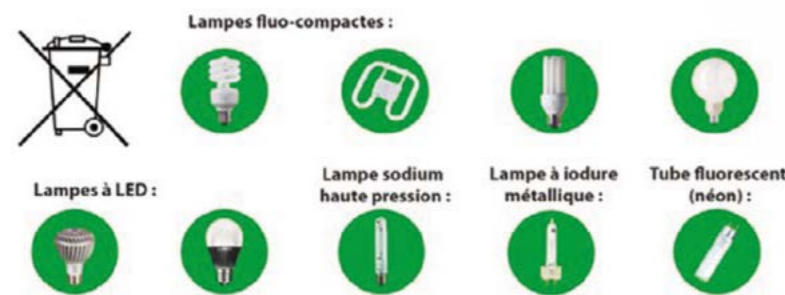
## Les déchetteries

Matière	Déchetterie Maucombe	Déchetterie Les Grandes Ventes	Déchetterie Neufchâtel-en-Bray	Total
Cartons	44,33	36,95	96,11	177,40
Déchets verts	929,46	454,48	903,78	2 287,72
Encombrants/ Non Incinérables	679,30	464,24	1 510,88	2 654,42
Ferraille	132,68	53,72	151,90	338,30
Gravats	Pas de données Seules rotations comptabilisées	246,16	660,34	906,50
Bois/Incinérables	423,98	71,40		495,38
DEEE (Déchets Electriques et Electroniques)	Pas de données	37,413	100,062	137,48
DDM (Déchets Dangereux des Ménages)	11,62	17,21	16,017	44,84
DEA (Déchets d'Equipements d'Ameublement)	Pas de données	45,20	206,28	251,48
<b>Total</b>	<b>2 221,37</b>	<b>1 426,77</b>	<b>3 645,37</b>	<b>7 293,51</b>
Kg/hab/an		285,00		

## Opérations communication

### Les ampoules et les néons

#### Que faire de vos lampes usagées ?



Déposez vos lampes dans les bacs de recyclage :

- Dans les déchetteries intercommunales

- Dans les bacs de recyclage en libre-accès : tout magasin qui vend des lampes neuves a l'obligation de reprendre les lampes usagées de ses clients (commerce de proximité, grande surface, magasin de bricolage, ...).

Pour savoir où déposer vos lampes, un système de géolocalisation vous est proposé sur le site internet [www.malampe.org](http://www.malampe.org) pour connaître les points de collecte les plus proches.

#### Que deviennent vos lampes usagées ?

Les lampes collectées auprès des déchetteries et magasins sont prises en charge par Récylum, l'éco-organisme à but non lucratif qui organise la collecte et le recyclage des lampes usagées en France.

Ces opérations sont financées par l'éco-contribution, payée lors de l'achat d'une lampe neuve.

## Éco-Mobilier

**écomobilier**  
LES MEUBLES ONT UN NOUVEL AVENIR

ÉCO-ORGANISME AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE



Sur les déchetteries des Grandes-Ventes et de Neufchâtel-en-Bray, 251,48 tonnes de déchets d'ameublement ont été valorisées.

### Les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

Sur les déchetteries des Grandes-Ventes et de Neufchâtel-en-Bray, 137,80 tonnes ont été collectées soit 22856 appareils électriques et électroniques et 4 155 lampes.

## DECHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE) CONSIGNES DE TRI



## Les TLC (Textiles, Linge de maison, Chaussures)



Les anciens vêtements, le linge de maison et chaussures peuvent être déposés dans les bornes prévues à cet effet (Le Relais, Box textile). Les vêtements doivent être propres et secs dans un sac fermé et les chaussures doivent être liées par paire.

Les TLC seront par la suite recyclés pour connaître une nouvelle vie comme chiffon ou encore isolant.

## Les Finances

### Compte administratif 2020

**Dépenses de fonctionnement :**  
2 323 223,68 €

**Recettes de fonctionnement :** 2 445 749,57 €

**Dépenses d'investissements :** 409 031,74 €  
(dont 37 295,94 € remboursement emprunt capital)

- Camion BOM 19 tonnes 166 836,00 €
- Camion PAV 26 tonnes 189 504 €
- Benne camion PAV 11 976,00 €
- Composteurs 2 821,80 €
- Souffleurs 598,00 €

## Accueil de loisirs

La Communauté Bray-Eawy organise les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) situés sur les communes des Grandes-Ventes, Mesnières-en-Bray, Neufchâtel-en-Bray et Saint-Saëns. Les enfants de 3 à 17 ans y sont accueillis.

À chaque période, l'équipe d'animation prépare des activités et des sorties (bowling, poney, piscine, etc.) en fonction d'un projet pédagogique, cohérent avec le Projet Éducatif, établi de manière à favoriser l'épanouissement et l'intérêt de chacun. Néanmoins, chaque enfant est incité à être acteur de ses vacances et l'Accueil de Loisirs doit rester un plaisir. Aussi, les enfants sont libres de participer ou non aux activités en fonction de leur humeur, leur envie, leur centre d'intérêt ou leur état d'esprit du moment (dans la limite du maintien des conditions de sécurité et du taux d'encadrement).

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a eu un impact non négligeable sur les accueils de loisirs :

- fermeture des structures durant plusieurs semaines entre mars et mai, notamment pendant les vacances de printemps (seuls les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire pouvaient être accueillis),
- diminution significative des effectifs sur la session estivale, quel que soit le site,
- équipes d'animations fortement mobilisées pour la mise en place des gestes barrières, la désinfection. Elles ont su faire preuve d'une grande adaptabilité en cette période où les consignes liées à l'accueil des enfants ou aux activités envisageables ont très régulièrement évolué.

De ce fait, ni les temps d'échanges privilégiés avec les parents, ni les séjours n'ont pu être maintenus.



Sortie au parc canadien de Muchedent (photo Communauté Bray-Eawy).

Les sites des Grandes-Ventes, Neufchâtel-en-Bray et Saint-Saëns sont également ouverts le mercredi en période scolaire. 312 enfants différents ont pu bénéficier de ce service (soit 31 de plus qu'en 2019) :

	Nb d'enfants différents
Les Grandes-ventes	36 (- 18)
Neufchâtel-en-Bray	90 (+ 27)
Saint-Saëns	186 (+22)

La Communauté de Communes propose une organisation au plus proche des besoins des familles.

	Les Grandes-Ventes		Mesnières-en-Bray		Neufchâtel-en-Bray		Saint-Saëns	
	Nb d'enfants différents	Moyenne / jour	Nb d'enfants différents	Moyenne / jour	Nb d'enfants différents	Moyenne / jour	Nb d'enfants différents	Moyenne / jour
Hiver	47 (+ 19)	24 (+ 13)	19 (+ 1)	14 (+ 4)	86 (+ 48)	33 (+ 14)	136 (+ 24)	65 (+ 20)
Printemps	Confinement : accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire							
Été	52 (- 41)	28 (-15)	23 (-23)	11 (- 7)	131 (- 55)	68 (- 8)	162 (- 68)	63 (- 17)
Automne	52 (=)	26 (- 3)	23 (- 6)	12 (- 1)	127 (+ 46)	49* (+ 10)	122 (- 1)	53 (+ 2)

\* 2 cas de Covid positifs parmi les enfants ont entraîné la mise en confinement des enfants contacts.



Un mercredi à l'accueil de loisirs des Grandes-Ventes (photos Communauté Bray-Eawy).

Dessin par les enfants de Saint-Saëns pour le personnel de l'EPHAD.

Il est ainsi possible d'inscrire son enfant, pour la journée complète, mais également pour une demi-journée, avec ou sans repas. Un programme riche et varié est proposé au fil des saisons.

Le site de Neufchâtel-en-Bray, ouvert le mercredi au début de l'année 2019, connaît un succès grandissant : les effectifs sont passés d'une dizaine d'enfants accueillis par mercredi en 2019, à une quarantaine en 2020.

La Communauté Bray-Eawy a décidé de consacrer 5000€ à la formation des jeunes au Bafa ou au Bafd. Ce sont ainsi 15 jeunes qui se sont vus attribuer cette aide au cours de l'année 2020.

## Ludisports 76

Ce dispositif, précurseur dans la gestion des temps de l'enfant en proposant des activités sportives sur le temps périscolaire pour les élèves scolarisés en élémentaire (CP au CM2) rencontre toujours un vif succès (367 enfants). Ces séances d'initiation et de découverte, animées par 9 éducateurs sportifs diplômés, ont pour objectif de permettre le développement du schéma corporel des enfants, de favoriser le lien social, de donner une culture citoyenne et sportive aux jeunes via les valeurs éducatives que le sport véhicule.

Suite au retour progressif des enfants dans le milieu scolaire ou bien dans des structures de garderies communales en fin d'année scolaire 2019-2020, la Communauté Bray-Eawy a souhaité les accompagner. Des éducateurs sportifs, oeuvrant d'ordinaire sur le dispositif Ludisports 76, ont été mis à disposition sur le temps scolaire du 2 juin au

3 juillet. 4 écoles ont sollicité nos services (Neufchâtel-en-Bray, Bouelles, Nesle-Hodeng et Saint-Saire). 21 créneaux, d'une durée de 40 à 45 minutes, ont été mis en place pour permettre à toutes les classes de ces écoles de bénéficier de 1 ou 2 séances par semaine.

Les éducateurs qualifiés ont proposé des ateliers sportifs, adaptés aux contraintes de distanciation sociale et en étant dans le cadre sanitaire imposé.

## Forum Jobs d'Eté

Prévu le 18 mars 2020, le forum 2020, renommé "Forum de l'Emploi" grâce à une ouverture à un public plus large et à de nouvelles actions (visites d'entreprises, tables rondes, pôle sur les métiers en tension, etc.), a été annulé en raison de la crise sanitaire.

## Aides

La Mission Locale du Talou, qui vient en aide aux jeunes de 16 à 25 ans en difficultés, s'est vue attribuer une aide de 25590€.

L'association Caravelles a reçu une aide de 3000€.

## Transport scolaire

La Communauté de Communes, par délégation de la Région Normandie, est compétente pour l'organisation des circuits spécialisés de transport scolaire pour les collégiens et lycéens sur les secteurs de Neufchâtel et Saint-Saëns.

Ce sont 2433 abonnements pour lesquels la Communauté Bray-Eawy a participé financièrement à hauteur minimum de 60% du montant. Ainsi, la part restant à la charge des familles a été de 50€ par abonnement pour les demi-pensionnaires et de 25€ pour les internes. La prise en charge a été totale pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 500€.

Les élèves habitant le territoire Bray-Eawy mais dépendant d'un organisateur limitrophe ont également pu bénéficier de cette aide.

## Kits de fournitures scolaires

1220 kits de fournitures scolaires ont été distribués aux collégiens habitant Bray-Eawy quel que soit leur établissement scolaire. S'appuyant sur les dispositifs existants aux collèges de Neufchâtel-en-Bray et de Saint-Saëns, des éléments de base composaient ce kit : cahiers, classeur, pochettes plastiques, etc. afin d'être le plus fidèle possible aux besoins des familles et des établissements scolaires. La valeur commerciale de la totalité du kit est d'environ 40€.

### Permanences habitat

Page 9



Le Département de la Seine-Maritime ayant lancé un Programme d'Intérêt Général (PIG) "amélioration et adaptation de l'habitat", et suite à une procédure de mise en concurrence, l'opérateur en relation avec les particuliers sur le territoire de Bray-Eawy est désormais Page 9.

Ce PIG a pour objectif d'accroître la performance énergétique des logements des particuliers (isolation, chauffage, menuiseries extérieures, etc.), d'améliorer la qualité du bâti, de lutter contre l'habitat dégradé et d'encourager l'adaptation des logements au vieillissement, à la perte d'autonomie ou au handicap.

Comme pour le bureau habitat précédemment financé par la Communauté Bray-Eawy, ce dispositif permet aux particuliers de ne pas avoir à payer les frais d'accompagnement tant techniques (visite du logement, diagnostics, conseils de programme de travaux), qu'administratifs et financiers (recherche des financements disponibles, montage des dossiers auprès des financeurs), et de bénéficier d'un suivi de la phase travaux.

4 permanences ont lieu sur le territoire :

- Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois de 13h30 à 16h00 dans les bureaux de la Communauté de Communes à Neufchâtel en Bray
- Le 2<sup>e</sup> jeudi du mois de 9h30 à 12h00 en mairie des Grandes-Ventes
- Le 2<sup>e</sup> jeudi du mois de 14h00 à 16h30 en mairie de Saint-Saëns

### Permanences C.A.U.E.

La Communauté Bray-Eawy cotise à hauteur de près de 3900€ par an au C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) en lieu et place des communes de son territoire. Une permanence par mois se tient au siège de la Communauté de Communes, sur rendez-vous. Pour tout projet de construction, agrandissement ou restauration, une architecte conseillère, porte un regard professionnel, généraliste et indépendant. Ses conseils peuvent concerner le terrain, la réglementation, la maison, les matériaux, les couleurs, les volumes, etc. Ces conseils s'adressent tant aux particuliers qu'aux professionnels (commerçants, artisans, industriels, ...).

### Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés habitant les 46 Communes de Bray-Eawy, réunissant chaque année plus de 500 personnes, n'a pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

### La mobilité pour l'emploi

Depuis septembre 2019, la Communauté Bray-Eawy et Actif Insertion accompagnent les habitants qui n'ont pas les moyens de se déplacer sur leur lieu de travail, de stage d'apprentissage ou de se rendre à un entretien d'embauche.

3 véhicules sont ainsi mis à leur disposition, moyennant une participation financière de 5€ par jour (assurance comprise) et un chèque de caution de 500€.

En 2020, ce dispositif a bénéficié à un usager.

### Fourrière intercommunale

En 2020, la Communauté Bray-Eawy a recueilli 27 chiens parmi lesquels 18 ont été rendus à leur propriétaire, 6 ont été confiés à SOS Animaux et 3 ont été adoptés.

Une campagne de stérilisation des populations félines est en place depuis 2012. Le principe : un chat errant est capturé, puis emmené chez le vétérinaire. Si son état de santé le permet, l'animal est stérilisé et relâché sur les lieux de sa capture. Sur l'ensemble du territoire de la Communauté Bray-Eawy, 84 chats ont ainsi été stérilisés au cours de cette année (pour un montant de près de 7350€).



Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



.....

.....

## Notes

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

À vos côtés au  
quotidien !

7, rue du Pot d'Étain 76270 Neufchâtel-en-Bray | 02.32.97.45.65 | [contact@brayeawy.fr](mailto:contact@brayeawy.fr)  
[www.brayeawy.fr](http://www.brayeawy.fr) |   Communauté de communes Bray-Eawy

